

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale. Nous commencerons la publication de ces leçons dans notre numéro du 1er Mai prochain.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, there will be published, every day, in the columns of the Bee a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall begin that publication on the first of May. In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are: (a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

La Mode Parisienne

Ses Changements, ses Répercussions.

M. Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg, consacre à ce grave problème — car c'est un grave problème — un article très docte et fort instructif. (Revue hebdomadaire, 14 février).

La mode a été de tous les temps. Elle s'est imposée et s'impose tyranniquement. Le ridicule, la peur du ridicule étant des facteurs les plus agissants dans la vie individuelle et collective, il n'est point étonnant qu'ils aient agi dans ce domaine. A vrai dire, le ridicule ici ne porte pas — pour employer mal à propos le langage de Kant — sur les choses en soi. Est-on, oui ou non, en conformité avec ce qu'exige la mode du jour? Voilà où commence le ridicule. Peu importe d'ailleurs le "contenu" de l'obligation. Pour prendre à la suite d'Aristote le chapitre des chapeaux, peu importe qu'ils soient gigantesques ou minuscules, qu'ils soient ornés "de légumes et de petits animaux, de nichées de chats ou de jeunes chats", ou d'une couvée de poussins — le tout est d'avoir sur la tête les produits qu'impose la mode actuelle. La couvée de poussins ne sera pas ridicule, si la mode d'aujourd'hui l'exige; demain par contre, elle sera ridicule, au profit de quelque autre création.

A ce point de vue, M. Turmann fait une distinction, que nos lecteurs — je dis lecteurs, — liront avec quelque satisfaction: Ainsi la Mode exerce une souveraineté presque absolue, souvent insupportable, parfois très condamnable. Quoi qu'en aient dit plusieurs écrivains, son autorité nous semble presque aussi grande sur les hommes que sur les femmes, du moins dans certains milieux. Seulement — et c'est ici que se marque une distinction capitale entre les deux sexes — tandis que le costume féminin subit d'importantes et incessantes transformations, le vêtement masculin ne se modifie que lentement et presque insensiblement en quelques-uns de ses détails. Aussi a-t-on pu écrire, avec beaucoup de vérité, que les hommes ne sont plus que des demi-esclaves de la mode; autrefois, aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, il n'en était pas ainsi, mais, depuis que cent ans, notre habillement tend à se fixer en adoptant des formes rationnelles et des couleurs neutres.

Mais qui, en matière de vêtement — car la mode sévit partout — qui donc "lance" la mode? Le couturier d'abord et l'origine masculine de la mode féminine explique, paraît-il, beaucoup de choses:

"Si nous en jugeons par la silhouette que la baronne de Montenach trace de ce commerçant, cette intervention masculine expliquerait certaines orientations regrettables des modes actuelles: "Le couturier dicte la mode; il domine, il règle, et les couturières lui obéissent. Le couturier est un lanceur de modes mauvaises et dangereuses, parce qu'il ne vise qu'à satisfaire les goûts fantastiques d'une certaine catégorie de femmes du monde ou du demi-monde, et, malheureusement, ses créations sont reprises et copiées par les petites couturières et infectent la mode toute entière..."

Après l'intervention du couturier, celle d'une catégorie moins intéressante encore d'hommes d'affaires.

"Ce qui se passe fréquemment, je me le suis laissé raconter par un fabricant, gros fournisseur de maisons importantes de Paris, et, partant, bien renseigné sur ce qui se manigance dans les coulisses de la Mode. Il n'est point rare, m'a-t-il affirmé, qu'un groupe puissant de commissionnaires en marchandises, ayant, au préalable, acheté des stocks considérables de telle ou telle étoffe, de tel ou tel accessoire de la toilette féminine, ne s'insinuent auprès de ceux qui "font la mode"; ils leur offrent gratuitement tout le nécessaire pour opérer le lancement du tissu ou du détail de costume qu'ils gagneraient à voir "réussir", et, si le lancement ainsi accepté est couronné de succès, le ou les lanceurs obtiendront de beaux bénéfices en espèces sonnantes et trébuchantes. Ainsi donc en dernière analyse, c'est un syndicat d'hommes d'affaires plus ou moins après au gain, absolument dédaigneux du charme féminin, qui avec le seul souci des gros sous, décide des modes d'aujourd'hui. Nos élégantes ignorent — sinon les plus sensibles en pleureraient de dépit! — que, dans l'élaboration de leurs toilettes, la préoccupation de réaliser de grosses sommes fait généralement oublier aux "créateurs" le souci de servir la beauté de la femme. De celle-ci, personne ne parle, personne ne s'inquiète, sachant d'avance, qu'esclave soumise aux caprices de la Mode, elle acceptera ce qu'on lui imposera. Il arrive parfois que deux ou trois groupes financiers concurrents, détenteurs de stocks différents, luttent d'influences pour faire adopter leurs marchandises. La

vanité de certaines coquettes se voit mise à une rude épreuve si elles savent comment se joue le sort de leur parure..."

Les conséquences économiques de la variabilité de la mode sont innombrables. Citons, presque au hasard, un fait topique.

"Voici un tissu qui, tout à coup, connaît l'éclatant succès: une robe ne saurait être élégante si elle n'est taillée en cette étoffe. Aussitôt les fabricants qui produisent ce genre sont accablés de commandes qu'il faut livrer dans les délais les plus courts; ils augmentent leur personnel, ils le font travailler nuit et jour. Patrons, employés, ouvriers ne savent où donner de la tête; c'est un surmenage presque affolant. Devant cette subite prospérité, que l'on n'a généralement point la sagesse de croire éphémère, les industriels accroissent leur matériel, achètent des terrains, font construire de nouveaux ateliers, immobilisent d'importants capitaux. Puis, quand toutes les coûteuses installations sont terminées, quand tout est prêt et que l'on commence à produire les quantités supplémentaires désirées, neuf fois sur dix, subitement, la mode change; il ne saurait plus être de bon ton de se vêtir de ce tissu ou de porter cette garniture que l'on s'arrachait à prix d'or, quelques mois auparavant."

M. Turmann assure qu'il est extrêmement difficile de lutter directement contre le courant de la mode. Mais il reconnaît la possibilité de certaines atténuations et mises à point. Ses conclusions sont les suivantes:

"A Vienne, au 3e Congrès de la Fédération internationale des ligues catholiques féminines, le "Problème de la mode" était à l'ordre du jour des délibérations et la remarquable étude de Mme la baronne de Montenach constituait le rapport introductif sur cette question.

Dans ce travail, deux idées nous ont particulièrement arrêtés. Tout d'abord, Mme de Montenach insiste sur le devoir individuel qui s'impose à chaque femme de résister aux déplorables aberrations de la mode:

"Il est bon de ne pas oublier, dit-elle, que certaines personnes savent rendre parfaitement convenables les modes les plus risquées, et nous le voyons tous les jours, tandis qu'il en est d'autres qui savent très bien rendre provocantes et libertines les plus austères toilettes. Par conséquent, chaque femme est un peu maîtresse de la mode qu'elle porte ou qu'elle accepte; chaque femme est pour sa part une collaboratrice, et c'est pourquoi la responsabilité de toutes est engagée."

Et, en une autre page, la présidente de la Protection de la jeune fille, écrit: "En cette matière de la mode, il faut agir avec beaucoup de tact et de délicatesse, si l'on veut obtenir quelques résultats. Il faut que les modes bonnetes, décentes, normales, soient acceptables, élégantes, qu'elles puissent se prêter aux variations du moment et qu'elles ne transforment pas celles qui les arborent en lieutenant de l'Armée du Salut."

Étapes de la Confirmation

Sa grandeur l'archevêque Henk administrera le sacrement de la confirmation dans les églises et couvents de la Nouvelle-Orléans aux dates suivantes:

29 avril, à la Cathédrale St-Louis, 10 heures a. m.

30 avril, à l'église St-Augustin, et au Couvent de Notre Dame du Rosaire, 7:30 p. m.

2 mai, Couvent du Sacré Cœur (Saint-Rosaire), 10 heures a. m.

3 mai, Couvent Dominicain.

5 mai, Eglise Mater Dolorosa, 7:30 p. m.

6 mai, Eglise de l'Immaculée Conception, 10 a. m.; Eglise de la Sainte-Trinité, 7:30 p. m.

7 mai, Eglise St-François de Sales, 10 heures a. m.

8 mai, Eglise St-Michel, 10 a. m.

9 mai, Couvent des Ursulines, 10 a. m.; Eglise de l'Annonciation, 7:30 p. m.

10 mai, Eglise de Notre Dame de Bon Conseil, 7:30 p. m.

11 mai, Eglise SS. Pierre et Paul, 10 a. m.; Eglise Ste-Rose de Lima, 7:30 p. m.

12 mai, Eglise de Notre Dame du Sacré Cœur, 10 a. m.; Eglise St-Henry, 7:30 p. m.

13 mai, Eglise St-Antoine de Padoue, 10 a. m.; Eglise St-Patrick, 7:30 p. m.

13 mai, Eglise St-Cécile, 10 a. m.; Eglise St-Jean Baptiste, 7:30 p. m.

16 mai, Asile des Orphelins — Ste-Marie, — 10 a. m.; Eglise St-Boniface, 7:30 p. m.

17 mai, Eglise St-Maurice, 7:30 p. m.

18 mai, Eglise Notre Dame de Lourdes, 7:30 p. m.

19 mai, Eglise St-Catherine, 10 a. m.; Eglise St-Joseph, 7:30 p. m.

20 mai, Eglise St-François d'Assise, 10 a. m.; Eglise du Sacré Cœur, 7:30 p. m.

21 mai, Eglise Ste-Marie de l'Assomption, 10 a. m.; Eglise St-Alphonse, 7:30 p. m.

22 mai, Eglise Ste-Anne, 7:30 p. m.

24 mai, Eglise du Sacré Cœur de Jésus, 7:30 p. m.

26 mai, Eglise St-Etienne, 7:30 p. m.

27 mai, à l'Eglise de Gretna, 5 p. m.

28 mai, Couvent des Sœurs Missionnaires du Sacré Cœur, 10 a. m.; Eglise de Notre Dame Etoile de la Mer, 7:30 p. m.

30 mai, Eglise St-Dominique, 7:30 p. m.

Le Bureau des Ecoles gagne un procès

La Cour d'Appel a décidé, mercredi, en faveur du bureau des écoles publiques de la ville, en confirmant l'arrêt de la cour inférieure qui avait déclaré dans le procès de Mme Clothilde Rozier que le bureau avait le droit de démissionner les professeurs sans leur exposer les raisons de cette demande. Mme Rozier avait présenté une réclamation devant la Cour de Cité, présidée par le juge Val Stentz. Elle exigeait le paiement d'un demi-mois de salaire, déclarant qu'elle avait été privée de sa place sans explication de la part du bureau des écoles.

MEMORANDES GRIERIES EN 6 A 11

Notre pharmacien vous remboursera l'argent si l'onguent n'a pas guéri pas d'émorrhoides à la maison. Saignez-vous ou Procteur. La première application vous soulage.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur Améliorée du Troisième District portant le numéro municipal 1607 rue France Encourager, Saignez-vous ou Procteur.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. Michael Schmidt

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 10761 — En vertu d'un arrêt de justice et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues de la Salle et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 Avril 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent d'une certaine façon, situés dans le troisième district de cette ville dans l'Etat No. 722 borné par les rues Claiborne, Derbigny, France et Lesseppe, désignés comme lots 1 et 2 dans le croquis dressé par C. U. Lewis voyer daté du 20 mai, 1909 joint à un acte passé devant John Watt, notaire, le 5 juillet 1909, suivant lequel dit croquis les dits lots mesurés en mesure américaine comme suit: Lot No. 13 forme le coin des rues France et Claiborne et mesure trente et un pieds, deux pouces, et trois lignes de face à la rue France sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Claiborne. Lot No. 2 mesure trente et un pieds de face à la rue France sur cent huit pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions: Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans. SUTTON & LOOMIS, Avocats pour le demandeur, mars 20-21-22, avril 3-9-17-23-25

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. N.O., T. & M. R. R. CO., LESSEES

SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yslosky. 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.